



PSL INFO-EXPRESS: Négociations du prix du lait de fromagerie

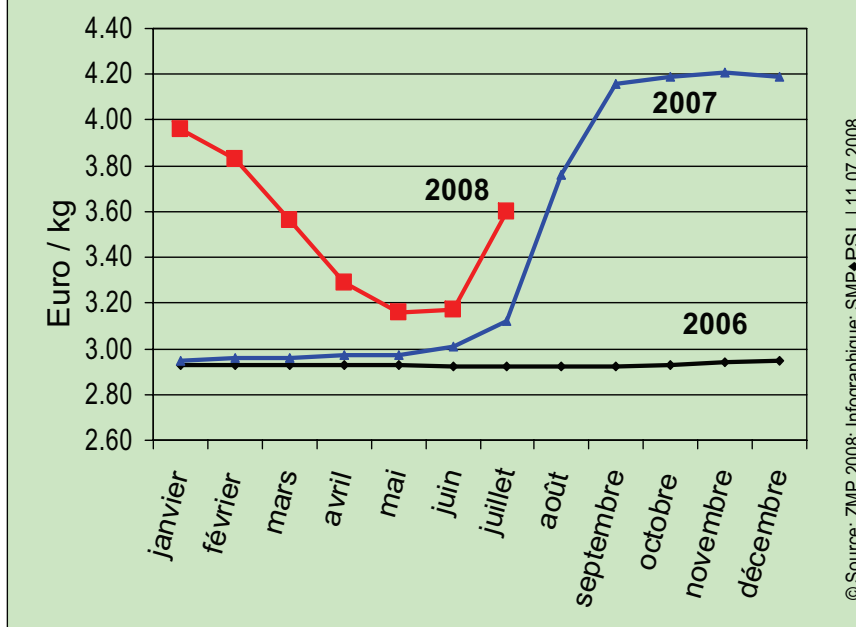
Les interprofessions au pied du mur

Comme celui de centrale, le lait de fromagerie doit augmenter de 6 centimes au 1^{er} juillet. Ce qui nécessite des décisions entre fromagers, commerce et producteurs de lait au sein des interprofessions en matière de prix du fromage.

La commission du lait de fromagerie de la Fédération des Producteurs Suisses de Lait PSL a renforcé, le 2 juillet, les revendications en vue des négociations du prix du lait pour les variétés fromagères artisanales. Ses membres exigent en effet une augmentation au moins égale à celle obtenue pour le lait de centrale, et ce avec effet au 1^{er} juillet.

Lors des négociations du 2 juin dernier sur le prix du lait de centrale, on était parfaitement conscient qu'il faudrait augmenter le prix du lait de fromagerie d'un montant égal. Mais une telle hausse demande une adaptation du prix du fromage, qui est du ressort des interprofessions. C'est donc au sein de chacune d'entre elles que la décision doit être prise. Il est par ailleurs évident, au vu des liens commerciaux et des rapports de force sur le marché, que l'augmentation dépendra pour l'essentiel du résultat des négociations au sein des interprofessions de l'Emmentaler AOC et du Gruyère AOC et, par conséquent, de l'attitude des fromagers et du commerce. Si elles devaient échouer, chaque

Prix du fromage Edam 40 % bourse de Kempten, Allemagne



Tendance sur le marché international du fromage : le prix de l'Edam 40% reprend de l'ascendant à la bourse allemande de Kempten.

GRAPHIQUE: PSL / SOURCE: ZMP

société de laiterie se verrait contrainte de négocier seule une augmentation de prix avec son acheteur de lait.

Concurrence fratricide

L'adaptation du prix du lait de fromagerie est nécessaire pour permettre au lait de non-ensilage de rester attractif par rapport à celui de centrale. Dans le cas contraire, même si ce n'est pas dans l'intérêt général, les producteurs, ceux surtout possédant des droits de production supérieurs à la moyenne, pourraient être tentés de passer à l'ensilage. Le prix du lait transformé en Emmentaler deviendrait

par ailleurs nettement inférieur à celui du lait d'industrie. S'ils entendent être les partenaires des producteurs, les fromagers n'y ont aucun intérêt.

Estimations du marché suisse et européen

En Suisse, dans les semaines qui ont suivi les négociations sur le lait de centrale, les deux géants du commerce de détail, Coop et Migros, se sont empressés d'annoncer dans leurs magazines une augmentation du prix en magasin du lait et des produits laitiers, fromage compris, pour compenser la hausse du prix à la production. Entre-temps, la valse

des étiquettes a largement touché les produits de centrale (lait et crème de consommation, beurre, yogourt, séré, etc.). C'est pourquoi le marché indigène est en principe prêt à franchir le pas pour le fromage.

L'estimation du marché de l'UE dépend d'une part de l'évolution du prix du lait, et de celle du prix du fromage d'autre part. En moyenne continue (juin 2007 - juillet 2008), le lait est payé presque 60 centimes par kilo dans l'UE. Compte tenu de la qualité (lait de non-ensilage), des suppléments et de la différence du prix de la crème en Suisse et dans l'UE, il n'est pas difficile d'en déduire que dans notre pays, le prix du lait de fromagerie devrait être plus élevé. De plus, traditionnellement, les prix du lait dans l'UE sont à leur plus bas niveau en mai et en juin. Ils devraient remonter nettement durant le second semestre.

L'évolution actuelle des cotations du fromage en Allemagne à fin juin prouve en outre, depuis la semaine 26, un net renversement de tendance (cf. graphique), qui permet d'attendre ces prochaines semaines une hausse des prix du fromage à l'échelle internationale.

Hausse du prix de la crème au 1^{er} juillet

Suite à l'augmentation du prix du lait de centrale, le prix de la crème augmente à partir du 1^{er} juillet pour les fromageries également. La hausse correspond à 1 franc par kilo de grasse du lait, soit plus ou moins l'équivalent d'un centime par kilo de lait. Les fromagers profitent donc déjà d'un meilleur prix, ce dont il faudra tenir compte en négociant la hausse du prix du fromage. FPSL

Revendication logique

PETER GFELLER, PRÉSIDENT

La revendication adressée par notre commission du lait de fromagerie aux fromageries et aux marchands est conforme



à la politique de la FPSL, qui défend les intérêts de l'ensemble des producteurs de lait. Grâce à cette commission,

présidée par André Aeby, la FPSL peut assumer son mandat en faveur des producteurs de lait de non-ensilage avec grande efficacité. Les représentants des 12 principales variétés de fromage au lait cru - du fromage d'alpage au Gruyère AOC, en passant par le Raclette du Valais AOC - apportent de la transparence à la discussion, au même titre que l'observation du marché de la FPSL.

Notre revendication est réaliste et justifiée. Nous savons premièrement, depuis les négociations sur le prix du lait de centrale, que le commerce de détail a augmenté les prix de tout l'assortiment de produits laitiers, fromage compris. Deuxièmement, nous attendons pour le second semestre un nouvel essor du marché du lait européen, si important pour les exportations et importations fromagères. Troisièmement enfin, les fromages suisses au lait cru sont des spécialités qui méritent depuis longtemps une plus-value supérieure sur le marché. Trois raisons qui incitent la FPSL à ne pas assouplir sa position.

Le rôle clé du commerce

Entre les deux séances de la commission du lait de fromagerie du 6 juin et du 2 juillet, chaque variété fromagère artisanale a entrepris de négocier les prix. Les producteurs revendiquaient des augmentations de six centimes ou plus par kilo avec effet au 1^{er} juillet. Où en sommes-nous?

Même si chaque variété mène ses propres négociations pour le prix du lait et du fromage, le commerce de fromage joue dans chaque cas un rôle central, la plupart des marchands participant à plusieurs négociations. Emmi, qui entretient d'étroites relations avec Coop, et Mifroma, qui appartient au groupe Migros, sont en l'occurrence deux acteurs incontournables de l'affinage et du commerce de fromage.

Comme ils constatent que la hausse des prix pose des problèmes dans certains segments du marché,

les marchands s'opposent à une augmentation rapide. Ils ne veulent donc pas uniquement négocier le montant de cette hausse, mais aussi marchander le moment de son application. Certaines maisons de commerce ont fait savoir aux producteurs qu'elles accepteraient une hausse des prix de prise en charge du fromage au 1^{er} janvier prochain.

Il n'en demeure pas moins que, report des négociations ou pas, les producteurs de lait s'en tiennent à leur revendication de hausse des prix à partir de la production de juillet de cette année. En fonction de la durée d'encavage, cela signifie une hausse du prix de prise en charge du fromage à la fromagerie à partir de septembre ou octobre 2008. Les producteurs de lait de fromagerie comptent sur le soutien des fromagers.

FPSL

Commission du lait de fromagerie

La commission du lait de fromagerie de la FPSL, présidée par le vice-président de cette dernière, André Aeby, est composée des membres suivants:

Emmentaler AOC: Hansruedi Scheuner, Hans Stark, Andreas Huber, Franz Häfliger. **Gruyère AOC:** Noël Saucy, Christian Schmid, Olivier Tombez, René Vonlanthen. **Appenzeller®:** Hans Ruckstuhl, Urs Werder. **Fromage d'alpage:** Hans Heiri Baier, Henri-Daniel Reynaud. **Bündner Bergkäse:** Simeon Bühler. **Le Maréchal:** Felix Bärtschi. **Sbrinz AOC:** Werner Troxler. **Tête de Moine AOC:** Heinz Gyger. **Tilsiter:** Markus Widmer. **Vacherin Fribourgeois AOC:** Frédéric Wenger. **Vacherin Mont d'Or AOC:** Gilbert Magnin. **Fromage du Valais:** Marcel Ammann.

Le comité central de la FPSL a en outre nommé un suppléant pour chaque variété.

FPSL

Le centime de la crème à discuter

Les négociations sur le prix de la crème entre les beurreries et les fromageries ne sont pas encore définitivement conclues partout. Mais on peut estimer sans risque que le prix de la crème de centrifugation et celui de la crème de petit-lait départ fromagerie augmenteront d'un franc environ par kilo de matière grasse lactique (MGL) avec effet au 1^{er} juillet. Il pourra y avoir de petites différences régionales. En fonction de la teneur du lait (standard: 4 % MG et 3,3 % TP) et de la variété fromagère, les effets de cette hausse seront différents. Alors qu'elle représentera environ un centime par kilo de lait pour l'Appenzeller® gras, elle atteindra 1,5 centime pour l'Emmentaler. Cette hausse n'a rien à avoir avec l'adaptation du prix du fromage, car le prix de la crème est influencé essentiellement par celui du lait de centrale.

La dernière hausse du prix du lait, fin 2007, s'était traduite par une augmentation du prix de la crème d'environ 80 centimes par kilo de MGL. La hausse du prix du lait au 1^{er} juillet dernier sera donc absorbée principalement par la matière grasse.

C'est pourquoi, sur le marché indigène, le beurre et la matière grasse lactique supporteront le risque engendré par cette hausse du prix du lait. La Fédération des Producteurs Suisses de Lait s'est donc déclarée disposée, lors des négociations sur le prix du lait de centrale, à prendre des mesures limitées de dégagement du marché en cas de déséquilibre du marché de la MGL fin 2008. Cette assurance-risque profitera tant aux fournisseurs de lait de fromagerie ou de centrale qu'aux transformateurs.

FPSL